

Service Écologique Myriam Kieffer service.ecologique@suessem.lu (+352) 59 30 75 - 652

Belvaux/Sanem, le 9 octobre 2025

## **AVIS AU PUBLIC**

## **ENQUÊTE DE COMMODO-INCOMMODO**

N° du dossier 1/25/0190

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le Collège des Bourgmestre et Échevins informe le public que la société

## ARCELORMITTAL BELVAL ET DIFFERDANGE S.A.

vient de demander l'autorisation relative au stockage de substances et mélanges classés, boulevard Charles de Gaulle à Esch-sur-Alzette.

La demande et les plans sont déposés au service écologique de la Commune de Sanem et y pourront être consultés sur rendez-vous par tous les intéressés pendant la période du 9 octobre 2025 au 24 octobre 2025 inclus du lundi au vendredi de 08.30 à 11.30 heures et de 13.30 à 16.00 heures.

Toute réclamation doit être adressée au bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette jusqu'au 24 octobre 2025 au plus tard.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven

Pour le Collège des bourgmestre et échevins, la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz